

Conseil communal

Décisions du conseil du 4 août 2016

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - Mme Romaine Crettenand-Sierro pour la transformation d'un appartement, l'aménagement d'une terrasse et la réfection d'un grenier à Riod
 - M. et Mme Christophe et Véronique Deschenaux-Tornare pour la modification du projet approuvé le 9 avril 2015 aux Masses
 - La société de tir aux armes de chasse du Sauterot pour la construction d'un couvert rattaché à un stand de tir au Sauterot
- Le conseil adjuge les travaux de réparation de la toiture de l'ancienne école de Mâche à l'entreprise Edouard Bovier et Fils SA et de peinture des surfaces abimées à l'entreprise Stany Levrand Sàrl.
- Le conseil décide d'adjuger la réalisation de places de parking à la Combaz aux entreprises suivantes :
 - Joseph Carron SA pour les travaux de génie civil ;
 - Signal SA pour les travaux de marquage ;
 - Le Triage forestier du Cône de Thyon pour les travaux de plantation.
- Le conseil adjuge le remplacement du platelage du pont de Méribé au Triage forestier du Cône de Thyon.